

Nouveau service d'aide administrative et financière aux Fabriques d'église

Après l'opération pilote, ouverture à tous à partir du 01/01/2023 !

Loris Resinelli
Responsable du SAGEP

Ça y est ! Le projet tant attendu par bon nombre d'entre vous est en voie de concrétisation !

Ainsi, après une phase 1 consistant en un appel à intérêt lancé auprès de toutes les Fabriques d'église et dont les résultats ont démontré qu'un besoin existait réellement ; après une phase 2 qui a vu l'opérationnalisation du projet avec une dizaine de Fabriques d'église pilotes qui nous ont aidés à développer au mieux le service, nous pouvons désormais annoncer que ce nouveau service sera disponible pour toutes les Fabriques d'église dès le 1^{er} janvier 2023.

Que proposera ce service ?

- L'encodage régulier des opérations bancaires dans le logiciel Religiosoft sur base de la transmission des pièces nécessaires (extraits de compte, factures...);
- La préparation des comptes, budgets et modifications budgétaires prêts à approuver en Conseil de Fabrique d'église et à déposer aux différentes tutelles ;
- La tenue à jour de la situation patrimoniale de la Fabrique d'église et la proposition de pistes pour une meilleure rentabilisation ;
- La gestion des baux à ferme ;
- La préparation des marchés publics ;
- La tenue à jour des mandats et des élections ;
- ...

L'adhésion à ce service ne pourra malheureusement se faire sans frais pour la Fabrique d'église. Ainsi, en plus de l'abonnement au logiciel Religiosoft qui reste à votre charge, nous avons pu estimer à un montant de 500 € l'intervention forfaitaire pour les Fabriques d'église de tailles petite et moyenne (moins de 250 opérations bancaires par an). Pour les plus grosses Fabriques d'église, un montant adapté sera étudié et proposé sur demande.

Avec ce nouveau service, nous espérons répondre à de nombreuses attentes ainsi qu'au défi de plus en plus difficile de remplacement des trésoriers, compte tenu de la charge administrative de plus en plus importante qui pèse sur leurs épaules. Bien entendu, il sera toujours légalement obligatoire qu'il y ait un trésorier en titre dans chaque Fabrique d'église mais l'objectif est que son travail soit considérablement allégé et facilité.

Pour tout renseignement complémentaire et pour vous inscrire, vous pouvez entrer en contact avec la collaboratrice en charge de ce service, soit par email à l'adresse **compta@evechetournai.be**, soit par téléphone au **069 64 62 44**.

Formations SAGEP 2023 : les dates approchent !

24/01/2023 – 19h à 21h

Soirée fabricienne à Mons (UCLouvain FUCaM Mons, Auditoire A1, Chaussée de Binche 151, 7000 Mons)

11/02/2023 – 10h à 12h

Matinée fabricienne à Tournai (Séminaire de Tournai, Rue des Jésuites 28, 7500 Tournai)

18/02/2023 – 10h à 12h (! changement de date !)

Matinée fabricienne à Charleroi (***pour cause de travaux à l'endroit habituel, le lieu reste à déterminer au moment de boucler cet article. Il sera communiqué dans le numéro de janvier.***)

Une formation à l'attention des ASBL sera également organisée durant le premier semestre 2023. La date vous sera communiquée prochainement.



Pour toute proposition de sujet à aborder :
sagep@evechetournai.be

ADPFE : une première rencontre de proximité

Jean-Vincent D'Agostino, Président
Anne Ghiste, Animation de la Cellule Sacristains
Benoit Lebeau, Animation de la Cellule Organistes
Joseph-Marie Tamigniau, Aumônier



La toute nouvelle **Association Diocésaine du Personnel des Fabriques d'église** est en marche !

En tant que membre du personnel d'une Fabrique d'église (sacristain ou organiste), c'est très chaleureusement que nous vous convions à rejoindre cet organe de réflexion et de recherche de solutions nouvelles qui pourraient être trouvées face aux situations très diverses rencontrées par les travailleurs d'Église au sein du diocèse de Tournai.

La mission de cette association, sur trois ans, va porter sur les piliers suivants :

1. **Recueillir, auprès du personnel des Fabriques d'église, le vécu tant positif que négatif : tous les dysfonctionnements ainsi que toutes les bonnes initiatives qui peuvent être relevés dans les relations entre le personnel et les Fabriques.**
2. **Synthétiser des propositions concrètes, validées par les différentes cellules, à porter au SAGEP (Service d'Accompagnement à la Gestion des Paroisses).**
3. **Assurer le suivi de ces propositions.**
4. **Rencontrer ponctuellement les prêtres (via les réunions de Doyens).**

5. **Soutenir l'organisation de formations à destination des organistes et des sacristains.**
6. **Soutenir les partages d'expériences et encourager le personnel dans ses missions.**

Nous précisons que nous ne sommes pas un « syndicat » qui recueillerait des doléances individuelles, au quotidien. Toutes nos démarches se feront dans la bienveillance avec tous les acteurs du diocèse que nous rencontrerons.

Pour une première rencontre, nous souhaitons vous rejoindre, pas trop loin de vos lieux de résidences ou de fonctions. Pour ce faire, nous avons « quadrillé » le diocèse en 4 grandes zones :

Doyennés

Mouscron-Comines et Tournaisis : au Centre Saint Paul de Tournai.

Botte du Hainaut : Centre Pastoral de Beaumont.

Mons-Borinage et Ath : Centre marial Tongre-Notre-Dame à Chièvres.

Charleroi + Centre-Soignies : Chapelle paroissiale à Souvret (entité de Courcelles).

Cette première rencontre de « proximité » se déroulera comme suit :

- Accueil et temps de présentation de chacun des participants.
- Comme sacristain ou organiste, quelle est réellement ma mission au quotidien : à la découverte de réalités bien diverses en fonction des unités pastorales. La parole est donnée sur ce qui fonctionne bien et ce qui ne fonctionne pas.
- Synthèse des pistes à soumettre au SAGEP.

Dates et lieux de cette première rencontre

(Choisissez la rencontre qui vous convient le mieux, même si elle n'est pas dans votre région) :

- **Pour les sacristains et personnes en charge du nettoyage :**
(Rencontres animées par Anne Ghiste)

Mardi 29 novembre 2022 - 20h (accueil dès 19h45)
Centre Saint Paul - 10, avenue du Saule 7500 Tournai

Mercredi 7 décembre 2022 - 20h (accueil dès 19h45)
Centre marial « Douce Lumière » - 12, rue Tour de la Vierge 7951 Chièvres

Mardi 13 décembre 2022 - 20h (accueil dès 19h45)
Centre Pastoral - 13, rue M. Léotard 6500 Beaumont

Mardi 17 janvier 2023 - 20h (accueil dès 19h45)
Chapelle paroissiale - 19, rue Lombard 6182 Souvret (Courcelles)

- **Pour les organistes et maîtres de chapelle :**
(Rencontres animées par Benoit Lebeau)

Jeudi 1^{er} décembre 2022 - 20h (accueil dès 19h45)
Centre Saint Paul - 10, avenue du Saule 7500 Tournai

Vendredi 9 décembre 2022 - 20h (accueil dès 19h45)
Centre marial « Douce Lumière » - 12, rue Tour de la Vierge 7951 Chièvres

Jeudi 12 janvier 2023 - 20h (accueil dès 19h45)
Centre Pastoral - 13, rue M. Léotard 6500 Beaumont

Vendredi 20 janvier 2023 - 20h (accueil dès 19h45)
Chapelle paroissiale - 19, rue Lombard 6182 Souvret (Courcelles)

Pour une question d'organisation, merci d'avoir la gentillesse d'avertir de votre présence par un mail à **adpfetournai@gmail.com** (en indiquant NOM-PRÉNOM, SACRISTAIN-ORGANISTE et la réunion à laquelle vous assisterez).

Nous n'avons pas les coordonnées de tous les membres du personnel : n'hésitez pas à en parler autour de vous et à convier ceux qui sont intéressés par la démarche.

Nous serions très heureux de pouvoir vous rencontrer. Ensemble, dans la bienveillance et un esprit constructif, nous allons contribuer à prendre soin de ces métiers de sacristain, d'organiste et des personnes en charge du nettoyage, absolument essentiels dans la vie de l'Église, mais par ailleurs confrontés à des réalités qui changent énormément dans le monde d'aujourd'hui. Au plaisir de vous voir nombreux.

Rémunérations : nouveaux barèmes en vigueur à partir de décembre 2022

Loris Resinelli
Conseiller en gestion des Fabriques d'église

Les mois se suivent et se ressemblent... Suite au franchissement de l'indice pivot en octobre 2022, les salaires ont automatiquement été indexés au 1^{er} décembre 2022. **Il s'agit de la cinquième indexation successive pour l'année 2022...** Selon ses dernières prévisions (8 novembre 2022) et vu l'inflation record vécue pour le moment dans le contexte que nous connaissons, le bureau du plan prévoit un nouveau dépassement de l'indice pivot en novembre 2022 résultant sur une nouvelle indexation des salaires en janvier 2023. Le bureau du plan prévoit encore un dépassement de l'indice pivot en mai 2023 et donc une nouvelle indexation en juillet 2023 qui, selon ses prévisions actuelles, devrait être la dernière indexation de 2023.

Cette information vous a été communiquée par e-mail mais cette revue est l'occasion pour moi de vous transmettre le dernier tableau des rémunérations afin que vous puissiez, si cela n'a pas déjà été effectué, revoir les salaires de vos travailleurs d'église et avertir vos secrétariats sociaux.

Par ailleurs, je rappelle également qu'un grand nombre de documents relatifs aux questions de ressources humaines des Fabriques d'église sont disponibles dans les documents du SAGEP, accessibles sur notre site internet

diocese-tournai.be/sagep

Vous y trouverez des contrats de travail standard, un règlement de travail, une justification du nombre d'heures prestées,...

Salaires Sacristains-Organistes à partir du 01/12/2022

Base : 225,23%

Nombre d'heures/sem	Révisions quinquennales en fonction de l'expérience					
	Base 100%	0 ans	+ 5 ans	+ 10 ans	+ 15 ans	+ 20 ans
	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros

Rémunération mensuelle à appliquer :
exemple donné pour un contrat à 1h/semaine

SACRISTAIN						
1h/sem	20,64	46,49	51,14	56,25	61,88	68,07
(SACRISTAIN-)ORGANISTE non diplômé						
1h/sem	22,04	49,63	54,60	60,06	66,07	72,66
(SACRISTAIN-)ORGANISTE diplômé						
1h/sem	22,74	51,20	56,32	61,96	68,16	74,97
(SACRISTAIN-)ORGANISTE lauréat ou 1 ^{er} prix d'orgue						
1h/sem	24,13	54,36	59,78	65,77	72,34	79,57

Méthode préconisée pour le calcul du montant annuel des employés

- Ex : sacristain sans ancienneté prestant 14h/sem
46,49 € x 14h par semaine = 650,86 € par mois → x 12 mois = 7 810,32 € par an
- Ex : organiste diplômé prestant 5h/sem et ayant 11 années d'ancienneté (donc 2 quinquennales)
61,96 € x 5h par semaine = 309,80 € par mois → x 12 mois = 3 717,60 € par an

Ouvriers : (nettoyeur.euse, base 40h/sem, adapté au 01/11/2022)

- RMMMGM : Salaire horaire minimum garanti aux travailleurs de minimum 18 ans = 11,0579 €